



Les récentes actualités en France, mais aussi en Europe, nous ont montré que de graves accidents de la circulation peuvent intervenir suite à la défaillance ou au déploiement de pièces de carrosserie. Et, c'est lors de ce type d'évènement, très souvent surmédiatisés, que les pouvoirs publics se mettent à rechercher les anomalies de conception et de montage.

La norme NF EN 1756-1, relative aux hayons élévateurs, impose qu'une information au tableau de bord soit fournie au chauffeur. L'obligation du fabricant de hayon est de fournir au minimum un signal. Pour respecter ce point, anteo livre depuis un certain temps, un capteur permettant de donner cette indication. Mais le montage oblige l'installateur à un travail important:

- tirer un nouveau câblage de la cabine à l'arrière du véhicule
- relier ce câblage au système fourni par le fabricant du hayon
- insérer au niveau du tableau de bord un signal lumineux ou sonore indiquant si la plateforme est dans sa position route.

Anteo, toujours très attentif aux normes de sécurité, à la protection des installateurs et des utilisateurs, va encore plus loin dans ses obligations.

Ainsi, nous sommes fiers de vous présenter ANTEO SMART SAFE, (patent pending), un dispositif à piles innovant et autonome, permettant sans aucun frais d'installation, d'avoir une information fiable et réglementaire dans la cabine, permettant de vérifier si la plateforme est dans sa position route.

Une présentation vidéo est disponible sur <http://www.anteo.com>

Ce dispositif, installé sur tous les types de hayons, qu'ils soient rabattables, rétractables, repliables ou à colonnes, surveillera en permanence la bonne position de la plateforme et préviendra immédiatement le chauffeur dans le cas où celle-ci quitterait sa bonne position.

**ANTEO SMART SAFE c'est:**

- Un standard de sécurité élevé.
- Aucune augmentation de temps d'installation du hayon.
- Aucune modification de l'installation électrique.
- Aucun coût de câblage et de fourniture.
- Aucune interférence avec l'installation électrique/électronique du véhicule.
- Aucun risque potentiel que la garantie du véhicule soit annulée à cause de modifications non autorisées.